

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES EAUX ET FORETS

JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE
EDITION 2008

MESSAGE A LA NATION DU GOUVERNEMENT
LU PAR DOCTEUR AHIZI AKA DANIEL,
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DES EAUX ET FORETS

Abidjan, le 5 juillet 2008

**Ivoiriennes, Ivoiriens,
Chers Compatriotes,
Chers Amis de la Cote d'Ivoire**

Le 5 juillet de chaque année est célébrée, sur l'ensemble du territoire ivoirien, la Journée Nationale de l'Arbre.

Cette année, comme les précédentes, la Journée Nationale de l'Arbre vise à sensibiliser nos compatriotes sur l'urgente nécessité de protéger à tout prix le peu de forêts qui nous reste, et de persévérer dans l'effort de restauration de notre couvert forestier fortement dégradé.

Le thème de la présente édition : « **une commune une forêt, une commune une cité verte** » est une invitation adressée à nos communes, avec à leurs têtes nos maires, pour la création de forêts communales et le reverdissement de nos cités.

Le choix de ce thème, on s'en doute, n'est pas fortuit.

« **Une commune une forêt, une commune une cité verte** » est la manifestation d'un appel à l'endroit de nos maires qui, par la création de forêts communales, contribueront à la reconstitution de notre couvert forestier gravement en danger.

« **Une commune une forêt, une commune une cité verte** » répond également à la satisfaction d'un besoin affirmé de nos concitoyens dont la dégradation du cadre de vie est une préoccupation majeure du Chef de l'Etat et du Gouvernement.

En effet, la réduction drastique de notre couvert forestier accélère l'avancée du désert, accroît le réchauffement climatique, toutes choses qui ont pour conséquences l'appauvrissement des sols, la chute des rendements agricoles avec son corollaire de famine et de misère.

De plus, il faut le dire, nos villes sont très souvent dépourvues de verdure et se trouvent ainsi dans l'incapacité d'absorber le gaz carbonique que rejettent nos véhicules en nombre de plus en plus important.

Ce qui, assurément aggrave les maladies respiratoires, les maladies cardiovasculaires et les risques de cancer.

Mesdames et Messieurs,

Au cours de la présente édition, l'engagement de chaque Maire de notre pays, se traduira par la création de forêt communale, pour le compte et au profit de ses concitoyens, d'au moins un hectare de terre pour ainsi redonner à notre pays sa vocation forestière.

Par ailleurs, reverdir nos cités, ramener la forêt dans nos villes et communes est une nécessité vitale et un pari que nous pouvons gagner.

Mesdames et Messieurs les Maires,

J'en appelle donc à votre collaboration afin que le reboisement qui est devenu une réalité en Cote d'Ivoire permette à la forêt constituée de redevenir la première richesse de notre pays, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions environnementales des populations de nos villes et de nos campagnes.

Chers Compatriotes,

Mesdames et Messieurs,

Aidons nos Maires à nous aider. Associons nos efforts dans cette volonté de création des forêts communales et des cités vertes.

Nous le devons pour nous-mêmes, pour nos enfants et petits enfants.

Je vous remercie.